

## 1 Accueil

- Rencontre avec la structure et analyse de la pertinence d'une intervention DLA.
- Orientation, le cas échéant, vers d'autres acteurs de l'accompagnement ou personnes ressources.



## 2 Diagnostic

- Diagnostic partagé avec la structure de sa situation et identification de la problématique.
- Élaboration d'un plan d'accompagnement (prestations de conseil individuelles ou collectives, appui technique, mécénat de compétences ou actions initiées par la structure elle-même).



## 3 Accompagnement

- Mise en œuvre et suivi du plan d'accompagnement incluant les prestations de conseil financées par le DLA. Durée : généralement entre 2 et 5 jours.
- Recherche et suivi des prestataires mobilisés dans ce cadre.

## 4 Suivi

- Bilan de l'accompagnement avec la structure.
- Mesure de l'impact de l'accompagnement sur le développement des activités et des emplois de la structure.



**EN SAVOIR PLUS** [Info-dla.fr](http://Info-dla.fr)